



Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du jeudi 4 juillet 2024 à 19h00.

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Olivier SALIN, Maire.

Etaient présents : Mmes Chantal AUBERY, Caroline PONS, MM Éric BOLLARD, Bastien BOURGEAUD, Bruno CUVELARD, Jean-Jacques DREVET, Loïc INIZAN, Étienne LATIL, Olivier SALIN, Thierry SERRE.

Absente excusée : Delphine VIGNES

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28/06/2024.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11.

Quorum : 6

Secrétaire de séance : Thierry SERRE

Ordre du jour

- Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2024
- Maison des Vautours :
 - Avenant 1 lot 02 maçonnerie
 - Avenant 1 lot 07 menuiseries extérieures et serrurerie
 - Avenant 2 lot 10 électricité
 - Avenant 1 lot 05 façades
 - Convention d'attribution subvention investissement avec Conseil Départemental
- Cure : avenant au contrat contrôle technique de construction
- Demande de subvention Bleuet de France
- Infos diverses

1) Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mai 2024

Jean- Jacques fait remarquer qu'il y a un grand nombre d'avenants pour la maison des vautours

Bruno explique le pourquoi des avenants....les plus-values et les moins-values

POUR : 10	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

2) Maison des Vautours

2-1 Avenant N°1 lot N°02

Avenant N°1 au marché LOT 02 maçonnerie

Entreprise titulaire : ROLLAND ET FILS 26510 REMUZAT

Modification introduite : suppression de l'escalier béton

Incidences financières :

Montant initial du marché : 110 910.21 € HT

Montant de l'avenant : - 8 600€ HT

Nouveau montant du marché de travaux : $110\,910.21 - 8\,600 = 102\,310.21$ €

Le maire est autorisé à signer l'avenant avec l'entreprise ROLLAND

POUR : 10	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

2-2 Avenant N°1 lot N°07

Avenant N°1 au marché LOT 07 menuiseries extérieures et serrurerie

Entreprise titulaire : SAME 26110 NYONS

Modifications introduites :

Suppression des persiennes coulissantes bois métal (21 468 €)

Travaux supplémentaires :
escalier $\frac{1}{4}$ tournant (16 240 €) sous-traitant JOVE
ossature garde-corps (4 310 €) sous-traitant JOVE
habillage marche escalier (5 306.54 €)
Total : 25 856.54 €

Incidences financières :

Montant initial du marché : 72 093.75 € HT

Total des plus-values : 25 856.54 € HT

Total des moins-values : 21 468 € HT

Montant de l'avenant : 25 856.54 – 21 468 soit 4 388.54 € HT

Nouveau montant du marché de travaux : $72\,093.75 + 4\,388.54 = 76\,482.29$ € HT

Le maire est autorisé à signer l'avenant avec l'entreprise SAME

POUR : 10	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

2-3 Avenant N°2 lot N°10

Avenant N°2 au marché LOT 10 électricité courant faible et fort
Entreprise titulaire : CONTACT ELECTRICITE 26400 CREST
Rappel l'avenant 1 avait été refusé le 30 mai

Modifications introduites : modifications de l'éclairage ajout de tubulaire au R+2 et lampe à poser sur la banque d'accueil RDC + fourniture et pose d'un interrupteur

Incidences financières :

Montant initial du marché :39 900.58 € HT

Montant de l'avenant : 996.54 € HT

Nouveau montant du marché de travaux :39 900.58 + 996.54 = 40 897.12 € HT

Bruno CUVELARD informe que finalement les 2 lampes ne pourront pas être livrées (annonce de l'entreprise CONTACT ELECTRICITE hier)
De ce fait, le conseil municipal préfère refuser cet avenant.
Le maire n'est pas autorisé à signer l'avenant avec l'entreprise CONTACT ELECTRICITE

POUR : 0 CONTRE : 10 Abstentions : 0
--

2-4 Avenant N°1 lot N°05

Avenant N°1 au marché LOT 05 façades
Entreprise titulaire : BPI FACADES 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Modifications introduites : travaux supprimés pour 4 182.92 € HT piquetage
Ajout appuis de fenêtres avec laquage spécifique

Pas normal d'avoir oublié les appuis de fenêtres !

Incidences financières :

Montant initial du marché :36 569.96 € HT

Travaux supprimés – 4 182.92 €HT

Travaux supplémentaires + 1 512 € HT

Montant de l'avenant : - 2 670.92 € HT

Nouveau montant du marché de travaux : 36 569.96 – 2 670.92 = 33 899.04 € HT

Le maire est autorisé à signer l'avenant avec l'entreprise BPI FACADES

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

2-5 convention d'attribution de subvention d'investissement

Nous avons reçu la notification du Conseil Départemental.
Cette notification est accompagnée d'une convention d'attribution.

Les bénéficiaires de subvention départementale d'un montant supérieur ou égal à 20 000€, doivent signer une convention qui définit les conditions générales de la participation financière du Département.

- Le Département participe au projet à hauteur de 56 222 €
- obligations de la commune : apposer une plaque chartée (fournie par le Département) comportant le texte : « le Département premier partenaire des territoires »

Une photo attestant l'apposition de la plaque devra être jointe à la demande de versement de la subvention.

Après signature de la convention par le maire et par la Présidente du Conseil départemental, un acompte pourra être demandé au vu des factures acquittées.

POUR : 10 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

3) Maison des associations Cure avenant au contrat contrôle technique de construction

Agence de contrôle : ALPES CONTROLE 26000 VALENCE

Le présent avenant concerne :

L'ajout de l'intervention d'un spécialiste en géotechnique

L'augmentation des montants des travaux

La révision de prix

La réduction de 1 600 €

Incidences financières :

Montant initial du marché : 7 980 € HT

Montant de l'avenant : 2 200 € HT

Nouveau montant du marché de travaux : 7 980 + 2 200 = 10 180 €

Le maire est autorisé à signer l'avenant avec l'agence ALPES CONTROLE

POUR : 9 CONTRE : 0 Abstention : 1 Bruno CUVELARD

La date limite de dépôt des offres est fixée à vendredi 5 juillet à 10H

Attribution des marchés au prochain conseil après analyse des offres par ARMAND-COUTELIER.

4) subvention à l'Office national des Combattants et des Victimes de Guerre

Le courrier de demande de subvention était joint à la convocation.
Anciennement BLEUET DE FRANCE.

Le Conseil municipal pourrait délibérer au profit de l'ONaCVG, afin d'accompagner ses actions de solidarité et de mémoire en faveur des combattants d'hier et d'aujourd'hui, des victimes de guerre et d'actes de terrorisme de notre département

Montant50€ prochaine demande il faudra un cerfa

POUR : 9 CONTRE : 0 Abstentions : 1 Olivier SALIN
--

5) Demande d'aide pour l'achat de peintures pour faire une fresque sur le mur de la cour de l'école. Don 100€
Pour 11 contre 0 Absentions 0

6)

Mme CALLIFANO a fait une demande de subvention pour un tournage d'une série association de Mal Faiteurs
Don 50 €

Pour 6 contre 0 abstentions 4 Chantal AUBERY Caroline PONS
Etienne LATIL Loïc INIZAN

7) infos diverses:

Olivier SALIN informe que Céline a été autorisée à reprendre le travail avec un temps partiel thérapeutique 50%. Céline travaille le matin

Chantal AUBERY informe que le camion SOLIHA a été un succès avec 25 demandes. Beaucoup de succès également pour la country senior. Des résidents de la MARPA étaient présents

- **Installation d'une colonne à carton supplémentaire** au niveau de la DDE fait le 26 juin 2024
- Installation container recyclage bouteille en verre en partenariat avec le Local des Producteurs semaine 28. « ma bouteille s'appelle revient » en partenariat avec le SYPP
- **Marché artisanal et produits du terroir** place du champ de Mars, tous les mercredis de 17h00 à 21h00, jusqu'au mercredi 28 août 2024.
- Samedi 06 juillet 2024 **Pétanque Challenge Claude GRAND**, 09h00 Tête à tête, 15h00 Doublette.

- Samedi 06 juillet 2024 : À partir de 17h00 **REMUZIQUES 2024** sur les Petites Plages.
- Lundi 08 juillet 2024 18h15 **AGE crèche Les Frimousses** (Assemblée Générale Extraordinaire) au Multi-Accueil. Eric BOLLARD, Chantal AUBERY et Olivier SALIN seront présents
- Mardi 9 juillet réunion mairie pour la défense incendie avec CEREG
- Vendredi 12 juillet 2024 **Le Challenge des Légendes à 17h00 à Rémuzat.**
- Dimanche 14 juillet vide grenier à Rémuzat. Place de la Roubine
- Mercredi 17 juillet 2024 **Tour de France RD94** + animation sur la place champ Mars avec Banane de Guadeloupe & Martinique - Tour de France 2024
- Vendredi 26 juillet à 10H réunion préparatoire à l'inauguration de la maison des Vautours PNR Sahune
- Bruno CUVELARD présente des photos des travaux de la façade de la maison des Vautours
- Bruno CUVALARD informe qu'il a demandé l'actualisation des devis pour la vidéo protection place de la Roubine
- Chantal AUBERY pose des questions sur l'accueil des enfants en périscolaire le matin...Chantal AUBERY et Caroline PONS disent avoir interpellées à ce sujet. Olivier SALIN rappelle que c'est le service gratuit et pas obligatoire. La structure ne permet pas d'accueillir des enfants en plus de ceux qui viennent de La Motte Chalancon. Soit 10 enfants.

Les obligations sont les suivantes.

1 surveillant pour 14 enfants de plus de 6 ans

Si un enfant de moins de 6 ans dans le groupe=1 surveillant pour 10 enfants

Olivier SALIN souhaite connaître exactement :

- le nombre d'enfants arrivant de la Motte avec le transport scolaire
- le nombre d'enfants de Rémuzat susceptibles d'être accueillis
- l'âge des enfants (quand auront-ils 6 ans ?)

Prochain conseil : jeudi 18 juillet 19H

La séance est levée à : 21H05

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE

Délibérations examinées :

- DEL-01-04072024 maison des Vautours avenant 1 lot 02 maçonnerie
- DEL-02-04072024 maison des Vautours avenant 1 lot 07 menuiseries extérieures
- DEL-03-04072024 maison des Vautours avenant 2 lot 10 électricité
- DEL-04-04072024 maison des Vautours avenant 1 lot 05 façades
- DEL-05-04072024 maison des Vautours convention subvention Conseil Départemental
- DEL-06-04072024 Cure avenant au contrat contrôle technique de construction
- DEL-07-04072024 subvention ONaCVG de la Drôme
- DEL-08-04072024 subvention école pour la peinture
- DEL-09-04072024 subvention association de Mal Faiteurs